



Projet Gazoduc Bécancour

Étude d'impact
sur l'environnement

VOLUME **2** Documents annexes

Septembre 2003



PROJET GAZODUC BÉCANCOUR

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

DOCUMENTS ANNEXES

VOLUME 2

SEPTEMBRE 2003

Le 5 septembre 2003

NOTE AU LECTEUR

L'étude d'impact sur l'environnement relative au Projet Gazoduc Bécancour comprend quatre volumes, soit :

Volume 1 :	Rapport principal
Volume 2 :	Documents annexes
Volume 3 :	Cartographie du tracé, inventaire du milieu/mesures spécifiques de mitigation
Volume 4 :	Résumé

Le présent volume comprend divers documents qui viennent appuyer ou compléter les renseignements et analyses présentés dans le volume 1 intitulé : « Rapport principal ».

La Société en commandite Gaz Métropolitain (SCGM) tient à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, auront contribué au processus de consultation afin notamment de minimiser les impacts du projet sur l'environnement. La SCGM tient également à remercier l'équipe ayant contribué à la collecte de données, à l'analyse de celles-ci de même qu'à la rédaction/production des divers documents.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES

ANNEXES

ANNEXE A : Politique environnementale

ANNEXE B : Étude préliminaire, organismes consultés

ANNEXE C : Activités « Portes ouvertes »

- Présentation à la population
- Présences et questions soulevées
- Dépliant résumé du projet

ANNEXE D : Rencontres auprès des représentants municipaux, régionaux et des élus

ANNEXE E : Présentation faite aux propriétaires concernés par le tracé privilégié

ANNEXE F : Cahier des mesures générales de mitigation en milieu agricole

ANNEXE G : Codes de classification des potentiels agricole, forestier et faunique (sauvagine et ongulés)

ANNEXE H : Liste des oiseaux relevés dans la zone à l'étude

ANNEXE I : Archéologie et patrimoine bâti

- Occupations préhistorique et historique
- Sites archéologiques connus
- Lieux d'intérêt patrimonial
- Caractéristiques des zones de potentiel archéologique et préhistorique

ANNEXE J : Couples nicheurs

ANNEXE K : Analyse de l'importance des impacts sur les milieux cultivés, boisés, urbains, cours d'eau mineurs et de la traversée du fleuve Saint-Laurent

ANNEXE L : Évaluation de risques pour le Gazoduc Bécancour

ANNEXES

Annexe **A**

Politique environnementale

Politique environnementale



Société en commandite Gaz Métropolitain s'engage à faire preuve de leadership, de rigueur et de détermination dans la poursuite de ses actions environnementales tant dans son activité de distribution gazière qu'auprès de sa clientèle, et ce, dans une perspective de développement durable.

À cette fin, la Société entend déployer les moyens nécessaires pour qu'au-delà du respect des lois et règlements applicables en matière d'environnement, elle améliore de façon continue sa performance au plan de la prévention de la pollution, de l'efficacité énergétique et du déplacement des énergies plus polluantes.

Dans son activité de distribution gazière au Québec, la Société s'engage à :

Conformité légale et prévention de la pollution

- assurer le respect des lois et règlements applicables en matière d'environnement et favoriser le dépassement de ceux-ci;
- favoriser la réduction des matières résiduelles et le recyclage;
- limiter les émissions de gaz à effet de serre, par mètre cube livré, attribuables à la distribution du gaz naturel.

Gestion

- maintenir un comité environnemental représentatif de toute l'organisation et chargé de suivre les actions environnementales et de recommander les ajustements requis;
- offrir des programmes de sensibilisation et de formation en matière d'environnement à son personnel;
- développer et maintenir des procédures dictant les actions appropriées en matière environnementale, un programme de prévention d'incident environnemental et un plan d'intervention d'urgence;
- mesurer ses performances environnementales;
- effectuer périodiquement une vérification de la conformité de ses activités en fonction de sa politique et faire rapport aux instances appropriées.

Efficacité énergétique et déplacement d'énergies plus polluantes

- favoriser le développement et l'utilisation de technologies à efficacité énergétique optimale;
- communiquer aux consommateurs toute l'information requise pour favoriser une utilisation efficace du gaz naturel;
- encourager et contribuer à la recherche visant à enrichir les connaissances sur le gaz naturel, ses applications et ses impacts environnementaux.

Collaboration avec le milieu

- privilégier l'approvisionnement en biens et services auprès des fournisseurs ayant des pratiques environnementales compatibles aux siennes;
- participer aux activités d'organismes voués au développement de l'industrie du gaz naturel et à la protection de l'environnement;
- diffuser un plan d'action volontaire pour limiter ses émissions de gaz à effet de serre;
- participer au développement des politiques publiques en matière d'environnement.

Robert Tessier, président et chef de la direction